



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Auto
Sécurité

N° D'IMPRIMÉ C 60614194

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	10/10/2025	25026625

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux Défaillances mineures : 1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre AR 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S013C026
(9)RAISON SOCIALE :	SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES :	323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	013C0364
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GJ-163-PS (F)	26/09/2022	26/09/2022
Marque	Désignation commerciale	
PEUGEOT	308	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VR3FBYHZZLNY559554	M1	VASP
Type / CNIT	Energie	
ABSENT	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
156553

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES						
	G	AVANT	D	G	ARRIERE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+4.9 m/km				
Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :		2 %			1 %	
Forces verticales :		848 daN			497 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	288 daN	292 daN	178 daN			144 daN
Déséquilibre (<20%) :		2 %			20 %	
Forces de freinage (efficacité) :	288 daN	292 daN	178 daN			144 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) :	67 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) :	23 %					
Émissions à l'échappement						
Opacité des fumées(0.7 m-1)	C1:<0.1 m-1	C2:<0.1 m-1				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.7 %		-2.0 %			